

Un territoire *engagé* pour la gestion *de l'eau*



Un territoire, *un bassin reconnu* *Réserve de biosphère*

Le 11 juillet 2012, le bassin de la Dordogne a été inscrit au réseau mondial des Réserves de biosphère par l'UNESCO, réseau qui rassemble des sites exceptionnels conciliant conservation de la biodiversité, valorisation culturelle et développement socio-économique.

Cette récompense reconnaît la qualité patrimoniale et la richesse environnementale du bassin de la Dordogne et vient saluer un modèle de développement qui a permis, jusqu'à aujourd'hui, de concilier les enjeux économiques et écologiques.

Au-delà de sa résonance internationale et de son impact positif sur l'image du territoire, la reconnaissance UNESCO incite les acteurs et habitants du bassin de Dordogne Atlantique à s'inscrire dans une démarche de progrès où la prise en compte de l'environnement est perçue comme une chance.

Le lancement du SAGE Dordogne Atlantique constitue un engagement fort du territoire en ce sens, cet outil devant notamment favoriser un développement de territoire harmonieux et respectueux des milieux aquatiques.



Un bassin et une même volonté

de protection de l'environnement et de gestion du partage de l'eau

La rivière de la Dordogne traverse un territoire remarquable par sa nature encore préservée, son patrimoine culturel exceptionnel et un art de vivre marqué par l'empreinte de la rivière.

De l'économie à l'art de vivre, nous profitons des ressources naturelles, de la beauté des paysages et de l'image de marque de la rivière (« Le sourire de la France »).

La basse Dordogne n'y échappe pas. Elle est le fruit du labeur millénaire des hommes qui en sont à la fois les héritiers, les bénéficiaires et les garants.

Aussi est-il de notre responsabilité, collective et individuelle, quotidienne et à long terme, de maintenir la symbiose entre la nature et l'homme.

Nous y avons un intérêt évident car le développement futur de ce territoire dépend de notre capacité à préserver le patrimoine environnemental du bassin, dont les ressources en eau, et les bienfaits qu'il dispense.

Il s'agit dorénavant de penser le territoire, son aménagement, ses interactions avec les territoires voisins ainsi que les relations entre ses occupants et leur environnement, sous le prisme de l'eau.

C'est ce que les membres de la Commission Locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE) Dordogne Atlantique se sont donnés comme ligne directrice depuis le 15 décembre 2016.



Il leur appartient de concourir à l'émergence d'un développement harmonieux et durable du territoire via la définition et la mise en œuvre d'un projet territorial ambitieux pour et par les Hommes qui l'occupent. Le challenge est à la hauteur de nos attentes !

Le changement climatique frappe à nos portes et nous impose de redéfinir nos priorités en respect avec notre environnement, trop souvent rendu vulnérable par l'action humaine. ➤



Une histoire, de concertation et de solidarité

Le SAGE Dordogne Atlantique est élaboré sous la gouvernance de sa Commission Locale de l'Eau, véritable « petit parlement de l'eau », lequel regroupe les représentants de trois collèges : les élus, les usagers, l'Etat. Garant de démarche, il doit veiller à l'exercice de la concertation et favoriser une gouvernance de territoire multi-acteurs, mettant en jeu les notions de participation collective (discussions, débats) et de création d'une dynamique autour d'un projet commun.

L'eau est l'affaire de tous ! ➤

Où en est le SAGE Dordogne Atlantique ?

Les années 2017-2018 ont essentiellement été occupées à l'étape d'Etat initial dont l'objectif est d'offrir une vision partagée du territoire à un instant « t » : une photo référence.

A cet effet, une quarantaine d'acteurs de l'eau, mais également de l'aménagement du territoire, a été spécifiquement rencontrée pour recueillir leur parole et la faire valoir via les documents à élaborer.

En parallèle, le territoire s'est doté d'un site Web conçu comme une plateforme d'échanges autour dudit territoire et une « ressource » sur les questions de l'eau ainsi que du SAGE.

Relai entre la CLE et la population, le site Web a par ailleurs vocation à interpeller les étudiants, les résidents, les communes, les communautés de communes et les professionnels usagers de l'eau ; tel est le cas de l'enquête mise en ligne (« Exprimez-vous sur les enjeux d'avenir du territoire ») sur le site jusqu'à l'automne 2019.

Trois articles de presse ont relayé la démarche SAGE au printemps 2019 et ont appelé à s'exprimer sur le projet d'Etat initial.

A l'issue de ces différentes démarches et des séances de travail avec les membres de la CLE, le projet d'Etat initial a été adopté à l'unanimité, ce 1er juillet, par la CLE.

Un film (« La belle endormie »), à disposition sur le site Web, vous en présente les grandes lignes.

Les étapes à suivre – diagnostic et tendances & scénarii – restent à construire ensemble. A cet effet, des commissions thématiques vont se tenir à l'automne 2019 auxquelles vous êtes d'ores et déjà conviés.

Les enjeux du territoire qui en découleront, serviront de base au choix de la stratégie à adopter en matière d'eau et d'aménagement du territoire. ➤

Pour suivre les actualités du SAGE et des territoires de Dordogne Atlantique, rendez-vous sur le site internet du SAGE

<https://dordogne-atlantique.fr/>

Le SAGE Dordogne Atlantique, une action soutenue par l'Agence de l'Eau, la Région Nouvelle-Aquitaine et les Conseils Départementaux de la Dordogne et de la Gironde.



Document réalisé par Epidor, Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne. - Octobre 2019



EPIDOR
EPTB Dordogne